



Boîte de réception

Expéditeur :mairie.chadeleuf@gmail.com

Date : 13/05/2025 10h37

Objet : abattage d'un arbre

A l'attention de M. Pascal MERCADIER

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande concernant l'abattage d'un arbre sur la commune de Chadeleuf, voici les différentes informations que nous pouvons vous communiquer.

Cet arbre a été abattu pour des raisons sécuritaires. En effet, ses branches perturbaient le passage des bus scolaires et, surtout, ses racines détérioraient de manière importante les murets en pierres à proximité. L'abattage avait initialement été prévu cet hiver mais n'avait malheureusement pas pu être réalisé sur cette période par manque de moyens humains.

Par ailleurs, le matin même de l'abattage, les employés communaux – accompagnés de Monsieur le Maire – ont pris soin de vérifier l'absence d'oiseaux et de nids, vérification indispensable pour confirmer l'action engagée et sans laquelle nous aurions annulé la coupe.

Enfin, à titre compensatoire mais surtout parce que nous croyons en la valeur de ce projet, un verger collectif composé de douze arbres fruitiers a été créé.

En espérant avoir répondu à l'ensemble de votre demande,
L'équipe municipale de Chadeleuf.